

# ASSOCIATION "INITIATIVES DE COOPERATION INTERNATIONALE DECENTRALISEE"

---

---

## NOTE DE PRESENTATION

---

---

L'I.C.I.D. s'est constituée à la suite de quatre rencontres régionales qui ont réuni dans une réflexion commune, des acteurs de coopérations décentralisées.

Sa création a été largement annoncée lors de la Journée Nationale sur les Coopérations Décentralisées, qui s'est tenue le 15 Mars 1984 à l'Assemblée Nationale. Au cours de cette Journée, une confrontation des expériences de coopération décentralisée et une réflexion sur les perspectives qu'elles ouvrent, a réuni des élus locaux et régionaux, des responsables de l'Administration et des responsables d'organismes et de projets de coopération.

### POURQUOI CE RASSEMBLEMENT ?

---

*Fin des années 1970 et début des années 1980, dans diverses régions de France, des collectivités publiques et privées se sont engagées sur la voie de la coopération internationale.*

*A leurs mesures et à leurs niveaux, elles manifestaient ainsi une réponse aux objectifs d'un nouvel ordre mondial, et d'un mode de développement pouvant contribuer aussi bien à la vitalité de nos régions qu'à l'enrichissement des politiques de coopération.*

### LES PREMIERES INITIATIVES

---

*Divers accords et engagements ont confirmé formellement cette tendance :*

- la Convention d' Amitié et de Collaboration ALGER/MARSEILLE et LEURS REGIONS*
- les relations entre la BRETAGNE et la WILAYA D'ANNABA, l'IRAK et la CASAMANCE,*
- les actions menées par l'ACCIR à partir de la région CHAMPAGNE-ARDENNES, vers la HAUTE-VOLTA ...*

*ont été parmi les premières initiatives les plus riches d'enseignement.*

*Les promoteurs de ces actions ont dû tâtonner pour trouver la voie politique, juridique et pratique, qui devait leur permettre d'atteindre à des résultats nouveaux bénéfiques d'abord pour leur environnement immédiat.*

Leurs rôles ont généralement eu des effets multiplicateurs et certains impacts sur les relations entre les Etats.

Dès 1981, l'idée d'une confrontation et d'une connection de ces initiatives est née en France. Un prolongement européen a été recherché à cette idée.

Elle s'est traduite, dès le début 1983, par diverses rencontres de personnes et d'organismes concernés par des actions de coopération internationale décentralisée.

A THIERS (Janvier 1983), MONTPELLIER (Mars 1983), AMIENS (Mai 1983), était mise au point une PLATEFORME DES COOPERATIONS DECENTRALISEES (voir Annexe 1).

A LORIENT (Septembre 1983), MARSEILLE (Mai 1984), et TOULOUSE (Octobre 1984), se tenaient les premières Assemblées Générales de l'Association "INITIATIVES DE COOPERATION INTERNATIONALE DECENTRALISEE" (voir Annexe 2 : Statuts).

Ces diverses concertations ont permis à ceux qui y participaient, de préciser les formulations nécessaires à une extension et à une meilleure compréhension des initiatives de coopération internationale décentralisée.

Elles ont facilité la rencontre entre les acteurs du secteur public, des entreprises et des associations.

Enfin, elles ont permis d'avancer sur la recherche de méthodes d'action et de financement, adaptées au contexte des relations de coopération décentralisée.

Les premiers résultats obtenus ont été largement reconnus, notamment au travers de :

- la JOURNEE NATIONALE D'INFORMATION SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE qui a réuni plus de 300 personnes dans les bâtiments de l'Assemblée Nationale (Voir Annexe 3 : Synthèse de la Journée du 15 Mars 1984).
- l'intérêt manifesté par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, par le Ministre des Relations Extérieures, par le Ministre Délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé de la Coopération et du Développement, et par le Ministre d'Etat chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire.
- la préparation de diverses rencontres organisées par les Régions françaises et par la Commission des Communautés Européennes.

Aussi, paraît-il nécessaire que soit poursuivie dans le temps et en divers lieux en France, en Europe et dans le monde, une concertation permettant à divers niveaux d'intervention, de mieux se situer par rapport à la coopération internationale décentralisée.

## QUI PARTICIPE A I.C.I.D. ?

---

A sa création, l'Association a voulu faciliter d'abord la rencontre de personnes d'horizons et de statuts différents. C'est pourquoi, dans ses premiers mois de fonctionnement, l'Association n'a accepté que l'adhésion des personnes physiques.

Lors de son Assemblée Générale de Marseille, en Mai 1984, et à la suite des demandes qui lui avaient été faites par les collectivités, l'Association a décidé du principe de l'adhésion des personnes morales (organismes publics et privés).

Sur les 80 personnes qui ont manifesté formellement leur volonté d'adhérer, la répartition se fait de la manière suivante :

- 23 d'entre-elles représentent des associations ou organisations non gouvernementales,
- 20 d'entre-elles représentent des collectivités territoriales (villes, départements, régions),
- 22 appartiennent à l'Administration,
- 16 appartiennent à des entreprises ou organismes à vocation économique.

Concernant les collectivités territoriales, des discussions sont en cours pour qu'adhèrent formellement divers Conseils Régionaux : FRANCHE-COMTE, POITOU-CHARENTE, PROVENCE-ALPES-COTE-d'AZUR, NORD-PAS-DE-CALAIS ..., des villes : CHATENAY-MALABRY, JUVISY-SUR-ORGE, REZE, SAINT-NAZAIRE, et des villes bretonnes...

Enfin, jusqu'à présent, l'Association n'a pas fait de campagne d'adhésion particulière, préférant d'abord mettre au point un programme et une méthode de travail.

## QUEL PROGRAMME D'ACTION POUR 1984/1985 ?

---

Des actions seront engagées dans les trois domaines suivants :

- INFORMATION-COMMUNICATION : l'activité des initiatives de coopération internationale décentralisée doit constituer une information collective pouvant bénéficier aux nombreux acteurs concernés dans les diverses régions de France :
  - animateurs de coopération,
  - O.N.G.,
  - pouvoirs publics,
  - élus,
  - instances municipales, départementales et régionales
  - organismes de coopération.

La qualité de cette information constitue un facteur informel, et sans doute particulièrement bien accepté, de cohérence des initiatives de coopération internationale décentralisée entre elles, et vis à vis de leur environnement.

Le support en sera une LETTRE D'INFORMATION assurée par ses Membres, trimestriellement, et la PARTICIPATION A DES CONFERENCES REGIONALES, NATIONALES et INTERNATIONALES, visant à la promotion des initiatives de coopération décentralisée (BESANCON, LORIENT, PARIS, STUTTGART, TOULOUSE...) (VOIR FICHE N° 1).

Plus généralement, la participation à des rencontres d'échanges de vues ou de travail, que les acteurs de coopération seront conduits à tenir entre eux pour la mise en oeuvre de leurs projets.

- CAPITALISATION / METHODES : l'expérience des initiatives en cours devra être connue de celles qui vont naître, afin de minimiser les risques, les délais et les coûts de mise en oeuvre.

L'Association se tient prête, par l'intermédiaire de ses Membres, à apporter tous conseils dans cette perspective; à participer à des réunions de travail; à fournir les éléments de méthodes.

Au-delà de cette mission générale qu'elle assurera en réponse aux demandes qui lui seront adressées, l'Association a prévu de lancer un petit nombre de recherches thématiques d'intérêt commun :

- "GUIDE D'ACTION DES COOPERATIONS DECENTRALISEES" : avec liste des initiatives connues et de leurs domaines d'action, aspects juridiques, aspects administratifs, partenaires des pouvoirs publics intéressés ... (VOIR FICHE N° 2)
  - Poursuite de la réflexion sur les "acteurs" : O.N.G., travailleurs étrangers en France, français à l'étranger... et sur le concept de "coopération à faible coût".
  - Examen de procédures de relations entre coopérations décentralisées et fonctionnement des administrations : un premier thème relatif au "Financement-cuactionnement", est actuellement à l'étude.
- JOURNEE NATIONALE SUR LES COOPERATIONS DECENTRALISEES : La Journée du 15 Mars 1984, a estimé que ces Journées constituaient un moyen souple d'information collective et d'approfondissement sur les coopérations décentralisées. La tenue d'une Journée en 1985 a été vivement souhaitée par de nombreux participants.

